



06
FEVR.

INSTITUTION

Séance de Conseil départemental (DOB)

L'Assemblée départementale réunit l'ensemble des Conseillers départementaux pour définir et arrêter les orientations de la politique départementale, notamment son budget.

✓ PROPOSER UN ÉVÉNEMENT

📅 AJOUTER À MON CALENDRIER

Elle se réunit au moins une fois chaque trimestre en séance publique à l'Hôtel du Département situé à Bar-le-Duc. Lors de ces sessions, les grandes décisions concernant la vie du Département sont votées.

L'un des points d'ordre du jour de cette séance sera le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55